

Entreprises

Publié le 19/11/2022

Calculer les cotisations sociales pour l'embauche d'un salarié et sa rémunération à prévoir (Simulateur)

[Accéder au Simulateur](#)

Cet estimateur s'adresse aux **entreprises du secteur privé**.

Il permet d'estimer le **montant mensuel** de l'ensemble des cotisations et contributions, le coût total de la

rémunération à prévoir lors d'une embauche et le **salaires net** après impôt qui sera **versé à l'employé**.

L'estimation prend en compte l'application, régulièrement mise à jour, des cotisations sociales, des réductions de cotisation, et de l'impôt sur le revenu au taux dit neutre.

Il s'agit d'une estimation à titre **indicatif**.

Elle ne prend pas en compte les conventions collectives, ni les aides à l'embauche.

Elle ne remplace pas l'obligation mensuelle d'émettre des fiches de paie et la déclaration sociale nominative (DSN).

- [Aides à l'embauche](#)
- [Cotisations et contributions sociales de l'employeur](#)



VILLE DE
Châtillon

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : [01 42 31 81 81](tel:0142318181)